



Pauvres, mais honnêtes, nous paraissions quand nous pouvions



1962



**Un numéro
« spécial RDC »
des
INFORMATIONS
catholiques
internationales**

Au Congo - Léopoldville :
LA MISSION « RECONVERTIE »

1,25 N.F.

Introduction

Ce que l'on fait, ce que l'on pense, est toujours plus ou moins fonction de l'information dont l'on dispose.

C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit d'apprécier l'attitude que l'on prend à propos de sujets lointains, dont l'on eut difficilement avoir une connaissance directe. Et cela s'applique donc tout particulièrement aux peuples des différentes métropoles coloniales, en ce qui concerne leur attitude envers les peuples qu'ils avaient colonisés. Que pouvaient-ils savoir de ce qui passait à des milliers de kilomètres de chez eux ? Cette information passait nécessairement par des intermédiaires.

Quant au volume global de leurs publications et quant à la densité de leur réseau de distribution, les missionnaires viennent largement en tête dans l'inventaire de ce qui s'est dit en Belgique sur le Congo, et sont donc une composante essentielle de l'élaboration d'un certain univers mental des Belges à l'époque coloniale. Les personnes de 50 ans et plus ont certes encore en mémoire la grande pénétration dans les écoles catholiques de périodiques missionnaires pour la jeunesse, comme TAM-TAM par exemple.

Le Congo fut en effet la terre d'élection de la collaboration Eglise/Etat (= Missions/Colonie) surtout à partir de la reprise par la Belgique en 1908. Car, si l'AIA de Léopold II avait déclaré ne pas vouloir s'occuper du problème religieux, la loi d'annexion du 20 août 1908 considérait, elle, l'évangélisation comme faisant partie intégrante de *l'œuvre de civilisation*.

Il est donc particulièrement intéressant de savoir que beaucoup de Belges n'entendaient jamais parler du Congo que sous l'angle des Missions et à travers des lunettes catholiques.

Il est donc intéressant de savoir comment le Congo était perçu par une publication catholique de premier plan à un moment où il se trouvait, après l'Indépendance et l'assassinat de Lumumba, à un tournant crucial de son histoire, où, de plus, l'Eglise, en particulier en la personne du Cardinal Malula, va jouer un rôle important dans l'éviction des lumumbistes. Mobutu, qui jusque là se proclamait athée entendra, sinon la voix de l'Esprit Saint, au moins celle de son intérêt et affichera désormais des convictions catholiques. Aussitôt, il recevra les encouragements de la presse catholique, spécialement de *Présence congolaise*, organe proche de Mgr Malula : « Colonel, nous fondons de grands espoirs sur vous. Finies toutes les mesures de clémence vis-à-vis des ennemis de la nation. Tous les perturbateurs hors d'état de nuire, s'il vous plaît. Combattez avec la dernière énergie le lumumbisme jusqu'au bout. Nous sommes derrière vous et nous vous soutenons puissamment, sans réserve. »¹

Au cours du Te Deum, célébré à l'occasion du premier anniversaire de l'indépendance du Congo, Mgr Malula, promu entre-temps archevêque de Léopoldville, éprouvait le besoin d'en « remettre un couche » et proclamait²

« Un drame se joue au cœur de l'Afrique. Deux forces s'affrontent au Congo: le matérialisme d'où qu'il vienne et nos traditions spirituelles. Le Congo est devenu le terrain de leur irréductible antagonisme. La lutte est d'autant plus âpre que le Congo servira d'un magnifique tremplin pour subjuguier le continent africain. C'est avec un cœur plein

¹ *Présence congolaise*, 7 janvier 1961. Les appels à Mobutu se répéteront par la suite, par exemple, le 6 octobre 1962, avant l'arrestation du ministre lumumbiste Gbenye. Il y est fait appel « au jeune général pour jeter toute la pourriture de la politocaille dans la poubelle »

² *Le Courrier d'Afrique*, 11 juillet 1961.

d'angoisse, mes frères, que j'élève ma voix pour avertir ceux qui sont responsables de ce pays. Il n'y a qu'une option possible. "Qui n'est pas avec moi, dit le Christ, est contre moi" »

Et s'adressant aux premiers rangs de l'assistance où plastronnait Mobutu : « *Unissons-nous, mes frères. Une poignée d'hommes de bonne volonté auxquels je rends aujourd'hui un vibrant hommage ayant comme arme leur foi en Dieu et leur dévouement à la Nation ont pu endiguer la vague de tyrannie qui menaçait de réduire notre pays à l'esclavage. Nous ne cessons d'invoquer pour eux Celui qui, du haut des cieux, dirige non seulement les hommes mais aussi les événements. Qu'avec l'aide de Sa grâce, ceux qui ont commencé l'œuvre de pacification de notre pays puissent l'achever.* »

Et comme s'il fallait encore une fois pourfendre cette idéologie qu'il vomit, Mgr Malula en donne sa définition:

« *Le matérialisme, cette course aux plaisirs, au confort, à l'intérêt égoïste, cette superstition moderne qui, faisant miroiter devant les yeux de l'humanité le mirage d'un bonheur paradisiaque terrestre, menace d'emberlificoter certains de nos frères; en réalité cette superstition des pays soi-disant hypercivilisés et surcultivés ne cherche qu'à nous réduire à un esclavage dans lequel les droits de la personne humaine, de la famille, et de Dieu, sont littéralement méconnus* ».

Patrice Lumumba avait vu juste lorsque dans le dernier discours qu'il prononça à la Chambre congolaise, le 7 septembre 1960³, il s'était écrié : « *Ce sont tous ces milieux catholiques, qui mènent leur propagande dans leurs journaux qui provoquent tous les malheurs que nous connaissons; devons-nous permettre cet état de chose? « En Afrique, tous ceux qui sont progressistes, tous ceux qui sont pour le peuple et contre l'impérialisme, ce sont des agents de Moscou !!!* ».

Deux précisions utiles encore, pour conclure :

Les *Informations catholiques internationales* ne sont pas une publication belge, mais française. Mais elles avaient chez les chrétiens belges une audience non négligeable.

L'Eglise dont il est question n'avait encore subi ni l'*aggiornamento* de Vatican II, ni le rétropédalage de Wojtila et Ratzinger. (Le concile Vatican II s'est ouvert le 11 octobre 1962).

Guy De Boeck

³ Congo 1960, C.R.I.S.P., p. 843 et 846

Tour d'horizon

ON a dit que 1960 avait été « l'année de l'Afrique ». Et de fait, dix-sept Etats africains accédèrent, cette année-là, à l'indépendance. Mais l'indépendance politique n'est pas tout : lorsqu'elle est acquise, il reste à construire et à développer le pays. Les responsables des jeunes Etats en font chaque jour l'expérience. A cet égard, les années 60 ne vont-elles pas constituer la « décennie de l'Afrique » ? Trop souvent dans le sang et les larmes, mais parfois aussi dans l'ordre et le calme, ce vieux continent se fait un nouveau visage.

Depuis deux ans, l'ancien Congo belge est devenu le symbole de ces douloureuses naissances de jeunes nations qui doivent faire la synthèse de vieilles et multiples traditions tribales avec l'apport le plus récent de la civilisation technique. Sa situation est si caractéristique qu'on a inventé le terme de « congolisation » pour désigner l'évolution d'un pays vers l'anarchie.

DANS cet état chronique de troubles, qui semble ne plus inquiéter personne, mais qui cause bien des souffrances, l'Eglise agit. Elle poursuit sa mission sous des formes nouvelles, comme le montre notre dossier. Comme d'autres, nous avons pu être inquiets à son sujet, il y a deux ans. Depuis, une remarquable, une exemplaire « reconversion » s'est opérée.

Dans toute cette Afrique qui se construit, l'Eglise est présente : il suffit, pour s'en convaincre, de consulter le sommaire de ce numéro comme celui des précédents. Mgr Duval, à Alger, Mgr McCann, au Cap, Mgr Zoa, à Yaoundé, comme les évêques des Rhodésies et du Nyassaland, font entendre son message. Un message auquel, hier, le P. Ploussard, l'apôtre des Touraeg qui vient de mourir au Niger, et demain, l'Action populaire, à Abidjan, font aussi écho.

TOUTES ces voix redisent inlassablement la dignité intangible de l'homme sauvé par le Christ. Elles soulignent que le respect de cette dignité interdit l'usage du terrorisme, des sévices, du crime politique, de l'exploitation de l'homme par l'homme, fondée sur la différence de race ou de classe.

« L'Eglise du Christ a mission de rappeler ces exigences à travers les siècles et les générations », proclame un évêque africain, Mgr Zoa. Et partout, dans le monde, elle accomplit cette mission : au Brésil où l'épiscopat veille à ce qu'une saine réforme agraire permette au sous-prolétariat rural d'accéder à une vie humaine, en Israël où Mgr Hakim invite le gouvernement à ne plus opprimer les Arabes et ceux-ci à collaborer à la construction du pays ; en France, enfin, où le cardinal Feltin lance un cri d'alarme : « La personne est en péril. »

LA MISSION

“ RECONVERTIE ”

Du 20 novembre au 2 décembre dernier, tous les évêques — sauf un — et vicaires généraux du Congo-Léopoldville étaient réunis pour leur VI^e Assemblée plénière. Quelques semaines plus tard, ils publiaient une longue et très importante déclaration intitulée : *L'Eglise du Congo à l'aube de l'indépendance*. Le « dossier que nous publions ici est une « mise en situation » et une exploration développée de cette déclaration.

Le 15 décembre 1959, nous produisons déjà un « dossier » faisant le bilan de quatre-vingts ans d'efforts missionnaires et précisant la situation de l'Eglise dans la colonie belge six mois avant l'indépendance (cf. I.C.I. n° 110). Nos lecteurs pourront s'y reporter s'ils veulent des précisions sur l'histoire et les conditions de l'implantation du catholicisme dans les pays. Depuis, beaucoup d'eau

a coulé dans le fleuve Congo, beaucoup de sang aussi, et de larmes. Solidaire des drames de tout un peuple, l'Eglise a certes souffert ici ou là, mais nulle part elle ne s'est retirée, jamais non plus elle ne s'est repliée sous sa tente. Avec la dernière Assemblée de l'Episcopat, ce « dossier » le montre à l'évidence : c'est à une véritable et significative « reconversion » des mentalités et des structures que l'Eglise s'est attachée au cours des deux années écoulées. A la veille du Concile, cette « reconversion » est révélatrice du renouvellement, du « rajeunissement » de l'Eglise en pays de mission. Pour en saisir de façon plus détaillée toutes les perspectives, on se reportera utilement à l'important ouvrage du R. P. Mosmans, secrétaire de l'Episcopat du Congo : *L'Eglise à l'heure de l'Afrique* (cf. I.C.I. n° 154).

Un peu partout, la période qui a précédé l'indépendance a été difficile pour l'Eglise. Pendant toute la durée du régime colonial, l'Eglise avait positivement collaboré avec le gouvernement belge qui avait misé à fond sur le concours des missionnaires pour assurer la tâche spécifiquement civilisatrice. Cette collaboration fut délibérément acceptée par l'Eglise car elle apparaissait comme la formule la plus efficace pour assurer une rapide promotion de l'ensemble de la population congolaise.

Au cours de la lutte pour l'indépendance, l'hostilité contre les Blancs rejaillit aussi sur les missionnaires considérés comme les collaborateurs du pouvoir européen.

L'Abako étant à la pointe de cette lutte, c'est avant tout dans le Bas-Congo que les missionnaires eurent des difficultés. Ils n'eurent jamais à subir de sévices, mais presque toute la population s'en était désolidarisée. Son attitude à leur égard était tout empreinte de méfiance et le moins qu'on puisse dire c'est que les relations étaient pleines de froideur. Le fait que

I. - A l'épreuve des désordres

les missionnaires possédaient des concessions de terres et des plantations militait encore en leur défaveur aux yeux de la population qui exigeait la récupération de ses terres. Pendant ces quelques mois, le ministère fut pratiquement impossible dans le Bas-Congo et la pratique religieuse diminua sensiblement.

La province du Kasai, elle, fut ensanglantée par les violentes luttes tribales entre les Baluba et les Lulua. Malgré leurs efforts pour rester totalement en dehors de la lutte, les moindres attitudes des missionnaires étaient épiées et interprétées par les antagonistes comme favorables ou défavorables à l'un ou à l'autre camp. Là aussi les circonstances rendirent le ministère fort difficile.

Dans les provinces de Stanleyville

et du Kivu, la propagande électorale fut menée sur un thème violemment anti-occidental. Ça et là, surtout dans les centres, les missionnaires en subirent le contre-coup.

En juillet 1960

C'est en juillet 1960 qu'intervint la révolte générale de l'armée contre les officiers belges ; dans certaines régions, les civils européens eurent également à en souffrir. Cette révolte sema la panique dans la population européenne même là où aucun trouble n'avait éclaté. Le départ massif des Européens désorganisa toutes les structures du pays. Un grand nombre d'usines et de sociétés fermèrent leurs portes, beaucoup de colons abandonnèrent tout, plongeant ainsi dans le chômage une bonne partie de la population congolaise active. Le chaos le plus complet régna alors, les cadres congolais n'étant pas formés pour assurer les fonctions laissées libres par le départ des Européens.

Dans cette tourmente, les missionnaires restèrent à leur poste au mi-

lieu de la population congolaise. Leur mission évangélique leur dictait cette attitude. Malgré les risques qu'elle comportait, ils purent l'assumer d'autant plus facilement qu'ils étaient, de par leur vocation, libres de toute attache familiale ou matérielle.

Dans les régions les plus troublées, là surtout où les militaires étaient nombreux, un certain nombre d'entre eux, notamment des religieuses, durent être momentanément évacués. Mais la plupart réintégrèrent rapidement leur mission.

Il importe de noter que les sévices qu'eurent à subir certains missionnaires ou les dangers qu'ils encoururent ne furent jamais le fait de la population locale comme telle mais avant tout celui d'une soldatesque déchaînée et sans discipline à laquelle se joignaient, par endroit, certains groupes de jeunes politiques. Dans ces cas encore, il est fort probable que les missionnaires pris à parti le furent en tant qu'Européens et non pas en tant que prêtres ou religieuses.

En fait, et sans vouloir minimiser ni l'importance de ces événements ni leur caractère tragique en certains endroits, on peut dire qu'ils furent bénéfiques pour l'Eglise. L'attitude ferme des missionnaires, restant à leur poste malgré le départ massif des Européens, fit apparaître plus nettement aux yeux de la population congolaise les buts spécifiques et désintéressés de la présence missionnaire. Dès lors, les relations, si difficiles auparavant, s'améliorèrent constamment. Si l'on peut dire aujourd'hui, sans crainte d'exagération, que la sympathie de la population, dans son ensemble, envers les missionnaires est plus grande que pendant la période coloniale, c'est parce que, à la lumière de ces événements, la plupart des gens ont compris que les missionnaires avaient lié leur sort à celui du pays et que la volonté de l'Eglise était de continuer son action évangélisatrice dans le cadre des nouvelles structures.

Il convient d'insister encore sur ce fait : lors des événements de juillet 1960, et maintenant encore, dans les régions où l'Eglise est en difficulté, ce n'est jamais la population comme telle qui intervient. En général, la masse, chrétiens et autres, reste amorphe devant les événements, ce qui laisse le champ libre à la dictature d'une minorité agissante. Même si elle n'est pas d'accord avec le pouvoir du moment, ce n'est pas d'elle qu'il faut attendre une réaction. Cela est important lorsqu'on s'interroge sur l'avenir de l'Eglise. Il n'est guère difficile à une minorité de prendre le pouvoir dans une région. Si cette autorité est contraire à l'Eglise, celle-ci restera seule dans l'adversité. Elle n'est pas encore assez un élément intime et essentiel de la population chrétienne pour que celle-ci mène la lutte à ses côtés.



L'indépendance : des fêtes...

Pour qui le gâteau ?

La naissance difficile d'une nation

Depuis l'indépendance, on n'a cessé d'enregistrer des troubles dans l'une ou l'autre région du pays. Stanleyville, Bukavu et la province du Kivu, la sécession du Katanga, autant de volcans qui s'allument successivement, qui éclatent souvent en des incidents violents, qui s'affaiblissent avec le temps pour reprendre parfois peu après. Autant d'autorités qui cherchent à s'établir au sein du chaos sans que l'on sache jamais très bien qui, en fait, est le chef : l'un ou l'autre leader politique, l'armée — l'officier ou le simple soldat — la police ou une quelconque gendarmerie, quand ce ne sont pas des bandes de jeunes qui se réclament sans doute du pouvoir local mais dont personne n'est capable ou soucieux d'endiguer les extravagances parfois tragiques.

Ces bandes de jeunes, on les a trouvées dans tous les troubles qui ont éclaté jusqu'à présent au Congo. Elles furent l'élément dynamique de tous les leaders en rupture de légalité. Le cas de ces jeunes est tragique et représente une plaie pour tout le pays. On les retrouve partout, dans les grands centres mais surtout aussi dans les villages, sans travail, oisifs, aigris, dégoûtés de tout et surtout de l'autorité. Ils sont une proie facile et un appoint efficace pour des chefs ambitieux et sans scrupules. Tous s'en sont servis au Kasai, pendant les luttes Lulua-Baluba, à Stanleyville, à Buka-

vu, à Kindu, partout ces « ba-jeunesse », comme on les appelle, se sont rendus tristement célèbres par leur fanatisme et leurs atrocités.

L'Assemblée plénière des évêques s'est penchée sur ce problème angoissant pour l'Eglise autant que pour le pays. Elle a proposé des orientations d'action et des expériences à tenter pour leur donner du travail et aider à leur reclassement dans la société.

Chacun s'interroge pour découvrir les sources de l'anarchie qui plonge le pays dans la misère, sème l'épouvante et le deuil dans une population qui gémit sur ses malheurs et aspire à la paix.

Mais, qui peut parfaitement comprendre cette anarchie ? Qui oserait en imputer la responsabilité à un tel plutôt qu'à tel autre ? Au lieu de vouloir expliquer chaque fait par des causes immédiates, ne faut-il pas y voir les manifestations d'un phénomène plus profond ?

Le pays est immense, les peuples fort diversifiés tant par la langue que par la mentalité et les coutumes. Si, au temps du pouvoir colonial belge, le pays formait une entité, c'était bien plus par la vertu d'une administration puissamment organisée que par la conscience, dans la population, d'un sentiment national. Cette puissance administrative une fois éliminée, ce n'était pas le simple fait d'installer un pouvoir central congolais qui pouvait automatiquement donner à ce dernier l'autorité sur l'ensemble du pays, d'autant plus que les cadres pour l'y aider faisaient défaut ou n'avaient pas été



...et des événements tragiques.

Pour qui les coups ?

préparés à cette tâche. Pourtant, le gouvernement s'est employé à établir son autorité sur l'ensemble du pays avec une volonté farouche qui, à travers bien des déboires, commence à porter des fruits.

N'est-il pas normal que, dans un pays dont personne parmi les habitants n'avaient jamais assumé de hautes responsabilités, une foule d'hommes se découvrent aujourd'hui les capacités et surtout l'ardent désir d'assumer des fonctions les plus importantes possible ? Et c'est bien ce qui s'est passé depuis le début. L'autorité centrale a été battue en brèche et doit encore lutter contre des factions régionales qui veulent se rendre plus ou moins indépendantes.

Mais, dominant toute cette anarchie, on trouve constamment chez la plupart des détenteurs du pouvoir la ferme volonté d'assumer, tout à fait seule, les destinées du pays. Parallèlement, on rencontre une suspicion constante à l'égard de tout ce qui vient du dehors. C'est pourquoi, maintenant encore, il existe un *a priori* contre tout ce qui peut apparaître comme puissance de l'Occident dans le pays. C'est pourquoi aussi une propagande contre le néo-colonialisme et pour un nationalisme plus strict trouve toujours et quasi naturellement un écho favorable.

Ce processus de décolonisation est loin d'être terminé. Il peut encore, et pendant un temps que personne ne saurait déterminer, être la cause d'autres troubles et même d'autres tragédies que celles que l'on a déjà dû

déplorer. L'insécurité règnera dans le pays tant que les structures ne seront pas réorganisées avec des cadres compétents et actifs, tant qu'une autorité centrale n'aura pas, d'une façon ou d'une autre, assis son pouvoir sur l'ensemble du pays.

L'Eglise victime de la xénophobie

Les caractères principaux de cette situation générale se retrouvent, en particulier, dans les tragédies qui ont coûté la vie aux treize aviateurs italiens de l'O.N.U., à Kindu, ainsi qu'aux vingt missionnaires européens, au médecin et à un certain nombre de civils congolais à Kongolo, le 1^{er} janvier dernier (cf. I.C.I. n^{os} 161 et 162). Qui pourra jamais indiquer le responsable direct ou l'instigateur de ces massacres ? On se perd en hypothèses. La xénophobie, née du refus de l'ingérence étrangère, a en tout cas

certainement contribué à exciter les assassins.

Du point de vue de l'Eglise, une question se pose : les missionnaires tués à Kongolo l'ont-ils été parce que prêtres ? En d'autres termes, est-ce l'Eglise catholique qui fut visée en leurs personnes ? Il serait hasardeux d'y répondre par une affirmation catégorique. La haine des Katangais avec lesquels, forcés par les circonstances et leur volonté de maintenir la présence de l'Eglise, les missionnaires avaient bien dû vivre pendant tout un temps, a certainement joué son rôle. L'assassinat de civils Katangais le montre bien.

Les bandes du Cartel Balubakat ont aussi participé au massacre. Ce cartel est le parti du Nord-Katanga qui, lors des élections de 1960, s'opposait à la Conakat, groupe du président Tschombé dont l'influence s'exerce surtout dans le Sud. Battus de justesse aux élections, les partisans de la Balubakat furent totalement écartés du pouvoir lors de la sécession du Katanga en juillet 1960. Dès lors, ils menèrent, dans leur fief, une lutte de guérilla contre le régime Tschombé. Les bandes de jeunes en sont les éléments les plus fanatiques. Les attaques incessantes, les pertes très lourdes qu'ils subirent les fanatisèrent de plus en plus. Ce sont ces mêmes bandes que l'on retrouve aujourd'hui à la suite de l'armée nationale congolaise. Mais elles ne sont plus seulement politiques ; elles ont maintenant un véritable caractère de secte païenne. Pour en faire partie, il faut passer par des rites d'initiation ; les pratiques magiques sont chose courante chez ces jeunes, ils sont fanatisés dans la haine de tout ce qui est blanc ainsi que du catholicisme. Ce sont eux qui, à Kongolo, mutilèrent affreusement les corps des missionnaires tués, eux qui pillèrent puis incendièrent toute la cité de Kongolo ainsi que les bâtiments de la mission. Ce sont encore eux qui, aujourd'hui, dans les missions des environs, terrorisent la population, massacrent des habitants, pillent et souvent incendient les églises, les maisons des prêtres et autres bâtiments des missions.

II. - Face aux mentalités nouvelles

Comme c'est le cas dans tous les Etats africains nouvellement indépendants, les leaders congolais ont conscience de l'importance de la tâche qui reste à accomplir pour réaliser le développement économique de leurs pays, condition indispensable de la véritable indépendance politique.

Or le chemin à parcourir est encore fort long. Presque tout est à faire : les capitaux privés congolais n'existent pratiquement pas ; l'équipement économique est aux mains de sociétés étrangères, le revenu national est faible. Dans ces conditions, l'Etat ne peut laisser se disperser les ef-



M. Adoula.



M. Tschombé.



M. Gizenga.

L'Etat ne peut laisser se disperser les efforts.

forts ; il ne peut permettre qu'une bonne part des bénéfices réalisés sur son sol quittent le pays. C'est pourquoi les dirigeants congolais ont une conscience très aiguë du rôle essentiel que l'Etat doit jouer dans le développement ultérieur du pays ; aussi désirent-ils ardemment avoir en main, ou tout au moins contrôler de très près, toutes les activités de la nation, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles. On comprend aussi que, devant un tel état de fait, les soucis matériels soient leur préoccupation essentielle pour ne pas dire exclusive. Ce matérialisme pratique imprègne aussi les élites chrétiennes qui ont des responsabilités dans la gestion du pays. Devant l'importance des besoins et l'urgence des problèmes à résoudre, les soucis de vie spirituelle apparaissent à beaucoup, y compris les chrétiens, comme des contingences tout à fait secondaires.

Cette situation laisse entrevoir la tentation que peut être le communisme pour un certain nombre de dirigeants congolais. Cet attrait est habilement renforcé par les efforts que font les pays de l'Est, sur le plan international, pour apparaître comme les seuls défenseurs désintéressés des pays en voie de développement. Par ailleurs, personne n'ignore les sympathies manifestées à l'égard du communisme par les partisans de M. Gizenga dont l'influence reste grande à Stanleyville.

Il est cependant difficile de dire ce que le communisme représente effectivement aux yeux de certains dirigeants congolais. Ce qui les attire, semble-t-il, c'est davantage sa méthode dictatoriale et ses promesses de bien-être matériel que son idéologie propre. Quoi qu'il en soit, les agents du communisme sont en action dans le pays, cela ne fait aucun doute, mais, s'ils travaillent beaucoup, ils se montrent très peu.

Un fossé entre la masse et les cadres

Le Père Lebrét a écrit (1) : « Il est pratiquement impossible qu'un chef de gouvernement dans un pays neuf puisse garantir l'absolue intégrité des fonctionnaires ou parfois même des membres de son gouvernement. Le sens de la primauté du bien public ne se généralise qu'avec le temps et, si désintéressée pour eux-mêmes que soient les premiers responsables de l'Etat, ils peuvent difficilement éviter qu'il en aille de même pour tous leurs collaborateurs dont l'alliance leur est

cependant indispensable pour maintenir une majorité favorable. »

Cette constatation, de toute évidence, s'applique au Congo. Pour beaucoup de gens en place, c'est une véritable course au pouvoir, aux honneurs et surtout aux substantiels traitements. On ne peut que regretter chez certains cadres ce goût du lucre élevé à l'état d'idéal. Pour quelques dirigeants honnêtes qui s'efforcent sincèrement et courageusement de servir de leur mieux le bien commun, combien d'autres n'ont comme préoccupation essentielle que « d'en profiter » le plus possible !

Pendant ce temps, la masse de la population s'enfoncé dans la misère.

Dans les grandes villes, le chômage a pris des proportions tragiques ; rien qu'à Léopoldville, on estime à 70.000 le nombre des sans-travail sur un total d'environ 120.000 adultes valides. Il en est de même dans les régions où les activités économiques se sont fortement ralenties ou même ont cessé. De ce fait, beaucoup de familles sont dans des conditions de vie très précaires, pour ne pas dire misérables.

D'autre part, des populations entières souffrent réellement de la famine. Dans certaines régions, cette famine résulte des luttes tribales ou des troubles qui ont empêché toute culture.

(1) Lebrét, in *Développement et Civilisations* N° 7, p. 25.



Sur le trottoir des villes.

La masse s'enfoncé dans la misère.

Ailleurs, dans les régions où le sol est plus pauvre ainsi que dans les centres dont l'approvisionnement dépend de l'intérieur du pays, c'est le manque de moyens de transport, la détérioration des voies de communication ou la désorganisation des marchés qui en sont la cause. De plus, la dévaluation de la monnaie et la hausse des prix limitent considérablement le pouvoir d'achat de ceux qui jouissent encore de quelques revenus.

Enfin, la désorganisation des services sanitaires, le manque de personnel médical et, de plus en plus, la pénurie de médicaments laissent la porte ouverte aux épidémies et favorisent l'accroissement des maladies et de la mortalité, surtout infantile.

Ainsi se creuse un fossé de plus en plus large entre ceux qui profitent de leur situation privilégiée et la masse abandonnée à son triste sort. Si nous avons pu dire que le chaos politique n'a pas cessé et qu'il pourra encore engendrer des troubles, il faut s'attendre, par la suite, à voir les troubles sociaux prendre la relève, à moins qu'on n'y porte rapidement remède. On se demande même comment ils n'ont pas encore éclaté. On ne peut l'expliquer que par un certain fatalisme de la population, joint au fait qu'elle sait vivre de très peu.

Perte de prestige de l'Eglise

Cette évolution des mœurs et de la société a eu d'importantes répercussions sur la vie des chrétiens congolais et sur les conditions de l'apostolat.

L'indépendance a diminué l'influence de l'Eglise et des missionnaires en leur faisant perdre l'auréole de prestige et d'autorité extérieure qu'ils avaient. En soi, ce changement est un bienfait pour l'Eglise car il doit aider les prêtres à repenser leur apostolat dans le cadre d'une action fondée, avant tout, sur la sympathie et l'amitié.

De plus, les missionnaires, prêtres et religieuses, assumaient personnellement la direction et la gestion de la plupart des institutions catholiques : paroisses, enseignement, œuvres hospitalières, action catholique même. Tout cela a créé, chez les chrétiens, l'impression que l'Eglise catholique est exclusivement « l'affaire des Pères ». De ce fait, beaucoup de chrétiens ne se figurent pas encore qu'ils ont un rôle à jouer, des responsabilités à prendre dans l'évangélisation de leur pays, dans l'élaboration chrétienne de leur société.

En outre, il faut souligner que le christianisme n'a pas suffisamment pénétré la vie chrétienne et la mentalité africaine.

En d'autres termes, le catholicisme de beaucoup de chrétiens est resté superficiel ; même les meilleurs n'ont pas encore pu réaliser la synthèse vi-

vante de leurs convictions religieuses et de leurs aspirations en tant qu'Africains. Tant que tout va bien, ils vivent chrétiennement. Mais, qu'il arrive un accident, une maladie, un décès ou une grave difficulté morale, ils hésitent, ils doutent, ils retombent dans les vieilles pratiques païennes, ils sont en proie aux anciennes appréhensions. C'est dire qu'il y a en eux tout un monde psychique qui n'a pas été touché par le christianisme.

Sans oublier son devoir de porter le Christ à ceux qui ne le connaissent pas encore, l'Eglise du Congo, à la demande de son épiscopat, veut maintenant orienter son action dans le sens d'un approfondissement de vie chrétienne. Il ne faudrait pourtant pas méconnaître la difficulté de cette tâche ; c'est une œuvre de très longue haleine. Le problème de l'intégration du christianisme dans l'âme africaine se double d'un problème humain. Le contact de l'Afrique avec l'Occident a semé le désarroi dans le cadres de référence culturelle de la vie africaine. Cette culture africaine cherche une synthèse nouvelle qui ne se réalisera qu'à travers un long cheminement. L'indépendance a accéléré ce processus et les réactions qu'il suscite peuvent être diverses. Certains veulent un retour intégral à la vie d'antan, faisant ainsi table rase des nécessaires changements provoqués par le contact de deux civilisations. L'excès contraire, vouloir une assimilation totale de la culture occidentale, est plus rare. La tendance générale se traduit par un désir normal de remettre en avant les valeurs africaines dans le cadre de la vie moderne.

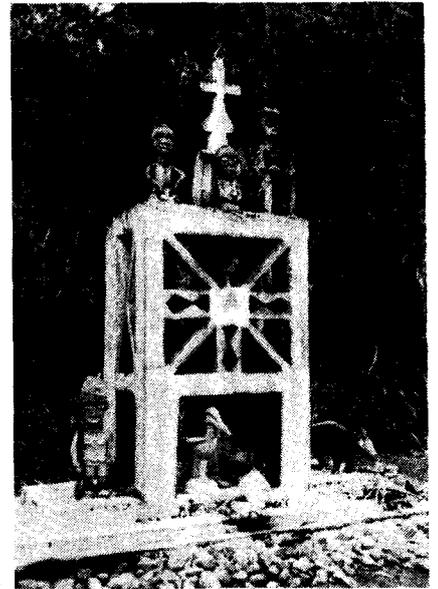
L'offensive des sectes

Au plan religieux, cette mentalité a des résonances diverses.

● Certaines sectes prêchent un retour intégral aux anciennes pratiques païennes. Un peu partout, on assiste à une recrudescence du fétichisme, au recours de plus en plus fréquent aux amulettes pour se protéger des esprits malfaisants. Dans les cas de maladies et de décès, on retourne plus souvent aux vieilles pratiques pour rechercher et punir la personne qui est soi-disant responsable de ce mauvais sort.

● D'autres sectes, tout en acceptant certains éléments du protestantisme ou du catholicisme, veulent une structure et des manifestations religieuses essentiellement africaines. C'est la propagande au grand jour des sectes comme le Kibanguisme, le Nguzisme, le Kitawala, etc., dont l'idée de base est que le Christ a envoyé des prophètes particuliers pour prêcher son message aux peuples africains. Il n'est pas douteux que, l'indépendance leur permettant de se manifester publiquement ces sectes ont pris de l'extension dans plusieurs régions du pays. L'état émo-

tionnel du moment contribua fortement à leur succès. On a toutefois l'impression aujourd'hui que leur élan s'est sensiblement ralenti. Elles gardent de fervents propagandistes et des partisans irréductibles, mais bon



Un monument funéraire.
Christianisme et négritude.

nombre de catholiques, ébranlés un moment par leur propagande et par les promesses mirobolantes qu'elles faisaient (résurrection des morts, disparition des maladies, etc.) ont vu leurs espoirs déçus et reviennent peu à peu à l'Eglise. Le fait aussi que ces sectes se subdivisent maintenant, et même s'affrontent, au gré de l'émergence de nouvelles croyances et du nombre toujours plus grand de chefs qui veulent s'imposer, ne contribue pas peu à les discréditer aux yeux des catholiques qui leur avaient fait confiance.

● Chez les chrétiens, restés fidèles à leur foi, l'indépendance a accentué le désir de voir l'Eglise du Congo prise de plus en plus en charge par des Congolais, tout au plan ecclésiastique qu'au plan du laïc. On peut même dire que leur attachement au catholicisme a renforcé en eux ce désir très légitime, car ils sont très sensibles aux objections qui leur sont faites d'appartenir à une Eglise qui n'est pas vraiment la leur.

L'Eglise, dans ces circonstances difficiles, a eu l'avantage de pouvoir compter sur un clergé congolais nombreux qui eut un comportement digne d'éloges. Elle a très bien compris ce que cette aspiration avait de fondé. Elle y a répondu d'une façon concrète par l'élévation à l'épiscopat de huit prêtres congolais, par la nomination

L'ACTION CHARITABLE

De nombreuses misères furent la conséquence des désordres qui se produisirent au Congo après l'indépendance ; d'autres encore furent provoquées par des événements concomitants : réfugiés angolais, inondations, etc. Devant toutes ces infortunes, l'Eglise ne pouvait pas rester les bras croisés. Caritas-Congo fut fondée par Mgr Malula, évêque auxiliaire congolais de Léopoldville. Bientôt, grâce à l'aide substantielle des catholiques étrangers, elle put mettre sur pied toute une organisation caritative, qui, avec l'aide de comités locaux, composés de catholiques congolais, se chargea de la distribution des secours reçus. L'aide apportée par Caritas-Congo est évidemment distribuée à tous ceux qui sont dans le besoin, sans aucune distinction de tribu, de religion ou d'appartenance politique.

Parallèlement à une distribution massive de secours exigée par les circonstances, il s'agit maintenant de mettre sur pied toute une organisation de comités paroissiaux, chargés de distribuer l'aide à l'échelon local. Afin que, de plus en plus, les catholiques congolais se rendent compte qu'ils font partie d'une communauté chrétienne vivante et que par conséquent ils sont solidaires de leurs frères les plus pauvres et les plus abandonnés.

Les ressources de Caritas-Congo lui ont été fournies par les Caritas de nombreux pays d'Europe. Elles proviennent également de dons du pape Jean XXIII et de collectes auxquelles ont participé sur place les chrétiens congolais. Le total de l'aide distribuée s'élevait, en octobre 1961, à la somme de 30 millions de francs congolais à laquelle il faut encore ajouter une somme s'élevant à 360.000 dollars. La première région où Caritas-Congo eut à intervenir massivement fut celle du Sud-Kasaï où les guerres tribales provoquèrent d'innombrables malheurs.

Conjointement avec le Secours Protestant, la Croix-Rouge et différents organismes de l'O.N.U., Caritas-Congo est intervenue également dans l'aide aux réfugiés angolais dont on évalue le nombre à environ cent mille. Cette aide fut répartie sous forme d'ambulances, de vivres, de soins médicaux, de médicaments, de couvertures, de houes, d'écoles, etc.

Mais il y avait au Congo bien d'autres réfugiés que les Angolais. Caritas-Congo se porta aussi à leur secours : réfugiés d'Elisabethville et des régions de l'Est ainsi que de la Province Orientale. Les populations nécessitées de Léopoldville, où le chômage sévit d'une façon intense, reçurent également des secours en vivres.

aux côtés des évêques européens de vingt-quatre vicaires généraux congolais et par la multiplication des prêtres africains à la tête des paroisses et autres institutions catholiques.

Relâchement des mœurs

Enfin la libération politique par l'indépendance a été souvent interprétée comme une égale libération des lois morales et des commandements du catholicisme.

Cette affirmation doit être nuancée suivant les régions et suivant les personnes. Cette mentalité ne s'est manifestée intégralement que chez une minorité ; elle a toutefois imprégné à des degrés divers une grande partie de la population chrétienne.

Un peu partout, au moment de l'indépendance, la pratique dominicale a subi un sérieux recul. Certains s'estimaient désormais libérés de cette ordonnance. D'autres, les plus nombreux, étaient tellement préoccupés de questions politiques qu'ils en oubliaient leur vie chrétienne. D'autres enfin préféraient, en cette période de tension, ne pas trop extérioriser leur appartenance au catholicisme.

Actuellement, la pratique religieuse est en nette amélioration. Une fois les troubles passés, les esprits calmés, les chrétiens reprennent lentement le chemin de l'Eglise.

C'est encore dans la vie familiale que cette mentalité de liberté morale trouve sa plus profonde répercussion.

On constate une réelle baisse de la moralité dans les relations entre jeunes gens et jeunes filles. Cela peut s'expliquer, en partie, par la crise d'autorité que traverse la jeunesse congolaise. Cependant, le fait que le problème est surtout grave dans les centres semble indiquer qu'il résulte, en grande partie, d'un ensemble de situations sociales urbaines assez complexes. Ces situations se retrouvent

dans toutes les villes du monde et y entraînent les mêmes conséquences. On pourrait tout au plus ajouter que la jeunesse des villes congolaises en est plus affectée parce que les conditions de vie sont plus misérables qu'ailleurs : chômage, manque de moyens de subsistance, promiscuité dans les logements, oisiveté, etc.

Les statistiques des mariages des trois dernières années indiquent un recul très net sans que l'on entrevoie encore, pour le moment, des signes d'amélioration. Le relâchement des mœurs fait que beaucoup craignent l'engagement définitif du mariage. Ce qui montre par ailleurs que les chrétiens congolais ont très bien compris toute l'importance que l'Eglise attache au mariage religieux. On peut aussi expliquer ce recul par le fait que l'autorité des prêtres ayant diminué, leur efficacité en ce domaine est moindre que par le passé.

Les familles chrétiennes souffrent elles-mêmes de cette crise. Bon nombre de mariages chrétiens sont brisés. A ce point de vue, l'exemple que donne l'élite n'est pas toujours très réconfortant. Il est vrai que ceux qui ont eu l'occasion de faire des voyages à l'étranger, notamment en Europe, n'y ont pas trouvé nécessairement des sujets d'édification morale. Certains se demanderont peut-être quelle importance peut revêtir une telle affirmation. Il faut savoir que beaucoup de Congolais étaient convaincus, et certains le sont encore, que si l'Europe envoyait des missionnaires dans leur pays c'est parce que la vie chrétienne était parfaite en Occident. Enfin, les familles chrétiennes sont menacées par le mépris qu'affichent certaines autorités régionales pour le mariage chrétien. Dans les palabres familiales, c'est avec une légèreté déconcertante qu'ils tranchent en faveur du divorce les questions qui leur sont soumises.

III. - La réponse de l'Épiscopat

Depuis 1936, tous les cinq ans, l'Épiscopat du Congo se réunit en Assemblée plénière. Il s'avérait, malgré l'étendue du pays et la diversification des populations, d'une utilité chaque fois mieux ressentie que les évêques confrontent leurs problèmes, cherchent ensemble les solutions et les méthodes d'apostolat appropriées. Des décisions disciplinaires, telles que la réglementation du catéchuménat, le développement de l'enseignement, etc., exigeaient, pour être pleinement adaptées aux besoins, une unification, une unité de vues pour l'ensemble des diocèses du pays.

De plus, tous les ans, le Comité permanent des Ordinaires, élu lors de l'Assemblée plénière, suivait l'évolution de la situation et communiquait à tous les Evêques l'état des diverses questions et les suggestions jugées opportunes.

L'Eglise n'échappe pas au « phénomène de planétarisation » du monde. En pastorale comme dans les autres domaines de l'action, les problèmes ont, de plus en plus, un impact étendu. Ils ne se posent plus seulement à l'échelon diocésain mais aussi au plan national, continental et même

mondial. L'heure n'est plus aux efforts isolés et dispersés.

Elle date de 1955, la remarque de Pie XII : « Quand on note, d'une part, la ferveur de tant d'entreprises où personne ne s'arrête, personne ne ralentit le pas, personne ne s'épargne et qu'on doit reconnaître, d'autre part, la faiblesse des résultats obtenus par rapport à ce que ferait prévoir un si grand emploi d'énergie et tant d'abnégation, on en vient à se demander si peut-être l'on ne combat pas trop seuls, trop isolés ». Et le pape suggérerait de « réviser le travail apostolique à la lumière des principes qui règlent toute juste collaboration : à notre avis, c'est là aujourd'hui une des exigences les plus impérieuses de l'action apostolique et du laïc. »

De nouvelles structures

Au cours de la réunion d'avril 1960, le Comité permanent, devant l'évolution rapide du pays, l'identité des difficultés et des problèmes, la nécessité d'une action commune et surtout le désir d'une étude minutieuse des dossiers préparatoires de l'Assemblée plénière qui devait se réunir quelques mois plus tard, décida la création d'un Secrétariat général de l'Episcopat et de six départements dont la présidence était confiée à un membre du Comité permanent. La création en 1954 d'un Bureau de l'enseignement catholique avait permis de constater l'efficacité de pareille coordination.

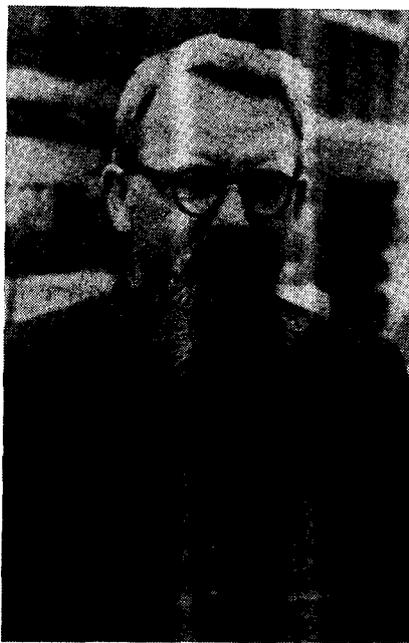
La mesure n'était qu'un essai. Il appartenait à l'Assemblée plénière de porter son jugement sur l'initiative, de la ratifier ou non. L'année de « rodage » ainsi ménagée aux divers départements mettait devant les yeux des évêques un bilan concret dont ils pourraient évaluer l'actif.

L'Assemblée plénière des archevêques et évêques du Congo a reconnu statutairement le bien-fondé de cette nouvelle organisation de l'action apostolique. Il existe donc aujourd'hui, au sein du Comité permanent des ordinaires, composé des six archevêques et d'un évêque par province ecclésiastique — le président en est Mgr Scalais, archevêque de Léopoldville et le vice-président Mgr Kimbondo, évêque de Kisantu — six départements dont la présidence est confiée à un évêque membre du Comité permanent et la direction immédiate à un secrétaire général :

• Département « Pastorale, catéchèse et liturgie » : président : Mgr Cleire, évêque de Kasongo. La mission essentielle de ce département consiste dans la coordination des activités des différents centres diocésains ou régionaux. Il est chargé également de rechercher les moyens les plus appropriés d'assurer l'information et la formation pastorale du clergé. Il doit enfin mettre au point les programmes d'études demandées par

l'Episcopat. A ce jour, il a à son actif l'élaboration d'un « directoire de la messe » approuvé par l'Assemblée plénière et que chaque Ordinaire mettra en application dans sa circonscription ecclésiastique. Il a publié aussi un catéchisme unifié pour les diocèses du Congo dont la traduction dans les diverses langues du pays est en cours.

• Département de l'apostolat des laïcs : sous la présidence de Mgr Van Steene, archevêque de Bukavu.



Mgr Scalais.

Un effort de coordination.

• Département de l'enseignement : président, Mgr Mels, archevêque de Luluabourg.

• Département « Action sociale » : président, Mgr Cornélis, archevêque d'Elisabethville.

• Département « Techniques de diffusion », sous la présidence de Mgr Scalais, archevêque de Léopoldville.

• Département « Action médicale et caritative » : président, Mgr Van den Bergh, évêque de Lisala.

En contact avec tous les diocèses

La nature et la compétence de ces départements sont clairement définies ; ce sont des « services de l'Episcopat ». Les départements ne coiffent pas les organisations existantes qui gardent leur autonomie aussi bien sur le plan des structures que pour leurs activités et leur développement. Chaque département veut être, sous la direction d'un évêque, un organe de réalisation des orientations souhaitées par la hiérarchie. Cela suppose une

large information et une grande ouverture aux nécessités de la pastorale. Pour éviter toute tendance exagérée administrative, le secrétaire de chaque département doit essayer par des voyages de garder le contact avec les différents diocèses et avec les organismes intéressés, afin d'obtenir une coordination des efforts de tous en vue du but poursuivi.

Enfin, comme organe suprême de coordination, le Secrétariat général de l'Episcopat s'est vu attribuer les compétences suivantes :

- l'étude des problèmes d'apostolat ;
- la coordination entre les diocèses ;
- la présence aux Conférences provinciales des Ordinaires qui se tiennent chaque année ;
- la préparation des réunions de l'Assemblée plénière et du Comité permanent ;
- il doit se mettre à la disposition des Ordinaires pour assurer l'exécution des résolutions des différentes assemblées ;
- enfin il assure la coordination de tous les secrétariats des départements.

Mais il est bien entendu que la tâche du Secrétariat général n'est pas fixée une fois pour toutes par les directives du Comité permanent dont il dépend directement pour la gestion des affaires. Il reste en étroits contacts avec chaque diocèse dont l'autorité peut recourir à ses services pour des questions imprévues et en dehors des réalisations fixées par l'Assemblée plénière et le Comité permanent. Cela tant sur le plan des recherches que de l'information et des démarches...

Pour que le travail du Secrétariat général de l'Episcopat puisse se faire en connaissance des besoins et des situations concrètes de la vie religieuse au Congo, il était indispensable de lui adjoindre un Centre de recherches socio-religieuses.

Ce Centre, comme les filiales qui pourront se créer dans diverses villes du pays, est avant tout au service de l'Eglise au Congo. Tout en ayant un caractère scientifique, les recherches doivent fournir les éléments de connaissance positive qui seront la base de la réflexion et de l'action pastorale, éducative et sociale de l'Eglise. Selon les besoins et les demandes exprimées, ces centres travailleront pour le Secrétariat général de l'Episcopat, pour les évêques d'une région ou pour un diocèse. Ils pourront cependant étudier aussi l'un ou l'autre problème d'une façon scientifique — plus poussée en vue de faire progresser la sociologie religieuse au Congo.

Les premiers objectifs assignés au Centre de sociologie religieuse sont : l'étude de l'équipement religieux du pays, l'étude de la démographie et la recherche des éléments d'influence socio-culturelle en relation avec la vie religieuse.

L'ÉGLISE « IMPLANTÉE »

Une traversée rapide du pays suscite inévitablement chez le voyageur un sentiment d'admiration devant les réalisations de l'Eglise au Congo. Ses observations, ses conversations avec les missionnaires et les Congolais forment solidement dans son esprit la conviction que l'Eglise a irrésistiblement établi sa présence dans le pays. Dira-t-on que l'Eglise est « implantée » au Congo ? L'expression « implantation de l'Eglise » est en pleine évolution. La réflexion sur le sens de la mission fait découvrir que le processus d'implantation n'est pas un phénomène de fondation ou d'établissement visible, une sorte d'épiphenomène géographique, mais un mystère d'intériorisation, de conversion et de croissance dont le terme n'est jamais définitivement atteint.

Il faut se contenter cependant de constatations chiffrées : après quatre-vingts ans de présence missionnaire, la moitié de la population est baptisée et les missionnaires visitent régulièrement les moindres villages du pays. Il est exceptionnel que les chrétiens d'une région soient pendant plus de six mois dans l'impossibilité de fréquenter les sacrements. Lorsqu'on connaît les distances, la dispersion de la population, le petit nombre de prêtres affectés à chaque poste de mission, c'est un record qui recèle beaucoup de fatigues et de générosité. Le pays est constellé d'églises et de chapelles qui attestent la présence permanente du Christ et de l'Eglise.

Le clergé congolais compte aujourd'hui près de 500 prêtres répartis dans l'apostolat aux côtés de 2.400 prêtres européens. La vie religieuse est, elle aussi, arrivée à éclosion : 400 frères et 800 religieuses sont groupés aujourd'hui soit dans des congrégations d'origine étrangère, soit dans des congrégations nées au Congo et dirigées par des supérieurs congolais. Dans les séminaires et les noviciats,

les aspirants au sacerdoce et à la vie religieuse préparent la relève et, dans ce sens, garantissent l'avenir, bien que leur nombre soit nettement insuffisant par rapport aux besoins. C'est un des problèmes les plus angoissants des jeunes Eglises, fortement ressenti au Congo. De grandes villes comme Léopoldville ne comptent que quelques prêtres congolais ; des diocèses énormes et très peuplés voient leur clergé local réduit à quelques unités. Ainsi se trouve également posé de façon concrète et urgente le problème du diaconat en mission. L'épiscopat du Congo a estimé devoir émettre en vue du prochain concile oecuménique le vœu que la question du diaconat soit attentivement étudiée et reçoive une solution positive pour le plus grand bien de l'évangélisation.

Dans le domaine de l'enseignement, en 1960, l'Eglise desservait 13.700 écoles primaires comptant 1.151.000 élèves. Elle avait en charge 587 établissements d'enseignement secondaire avec 50.300 étudiants. Enfin, on sait le rayonnement qu'exerce, depuis sa fondation en 1954, l'université de Lovanium, première université complète d'Afrique centrale.

Parallèlement, l'effort des missions s'est déployé dans le domaine médical : hôpitaux, dispensaires, maternités, léproseries pour soulager au mieux et le plus possible les misères corporelles.

Enfin, comme couronnement de cette vitalité, l'Eglise du Congo a reçu la reconnaissance officielle de sa maturité par l'instauration le 10 novembre 1959 de la hiérarchie ecclésiastique. Aujourd'hui, l'Eglise du Congo possède six archevêchés, 28 diocèses et 7 préfectures apostoliques. Quatre évêques congolais sont résidentiels, 4 autres sont évêques auxiliaires et 24 vicaires généraux congolais ont part aux responsabilités apostoliques de leur évêque.

doit être incarnée, que l'Eglise doit être présente avec toute sa puissance de salut. Les chrétiens ont besoin de se sentir membres d'une famille ; la communauté chrétienne vivante sera cette famille. C'est animés par elle que les chrétiens prendront conscience de leurs responsabilités et trouveront le courage de s'engager.

C'est aussi dans la mesure où l'Eglise imprégnera ces petites communautés africaines que les chrétiens intégreront le christianisme dans leur vie. Telle est la base de l'adaptation de l'Eglise à l'Afrique dont on parle si souvent et qui est si nécessaire.

Réaliser, organiser et animer ces communautés chrétiennes doit être désormais le souci primordial du prêtre. Il y répondra en plaçant au premier rang de ses activités apostoliques la proclamation de la Parole de Dieu, prédication et catéchèse, qui conduira les fidèles à participer activement au ferment de leur union, le culte eucharistique.

Nécessité de la pastorale d'ensemble

Créer partout des communautés chrétiennes, mettre tout le Congo en état de mission est une œuvre d'envergure. Les treize millions de Congolais sont dispersés sur de vastes étendues sur lesquelles trois mille prêtres seulement sont à l'œuvre. Les évêques ont très bien senti que, devant l'ampleur d'une telle tâche, il importait d'employer, avec le maximum d'efficacité, toutes les forces apostoliques disponibles. Il faut donc, qu'à tous les niveaux de ses activités, l'œuvre apostolique soit pensée, organisée et réalisée en commun. Il faut des orientations communes portées par une organisation d'ensemble.

Au niveau de la paroisse, le curé est le représentant de l'évêque ; avec ses collaborateurs immédiats, prêtres et laïcs chrétiens, il assume la tâche de l'édification et de l'animation de la communauté chrétienne. Aussi les évêques ont-ils demandé que soient créés partout des comités paroissiaux composés de prêtres et de laïcs représentatifs de la paroisse ou de la mission. Ces comités seront la structure de base de l'apostolat dans les paroisses. Ils seront un moyen idéal pour établir ce double courant de la tête aux membres et des membres à la tête qui est la caractéristique d'une véritable communauté. C'est ainsi, en rendant les laïcs co-responsables avec les prêtres de l'apostolat paroissial, que les problèmes apostoliques, trop souvent laissés aux prêtres seuls, deviendront les problèmes de tous. Parallèlement, dans chaque paroisse, les prêtres qui y exercent une charge travailleront en équipe, seront « un » dans la réalisation de l'œuvre commune, et l'apostolat de chacun sera désormais soutenu par le zèle, les qua-

Des communautés chrétiennes vivantes

Mais la récente Assemblée plénière de l'Episcopat ne s'est pas contentée de se forger ainsi un nouvel instrument de travail pour mieux coordonner son action. C'est tout l'apostolat et la pastorale dans le nouveau Congo qu'elle a voulu repenser, afin que l'Eglise y soit vraiment partout en état de mission.

Face au problème du manque de pénétration de la vie chrétienne dans l'âme africaine, pour éviter l'écueil d'une institutionnalisation trop extérieure, les évêques proposent comme fondement essentiel de l'apostolat la constitution de communautés chrétiennes vivantes. C'est de cette orientation fondamentale que découlent tous les objectifs proposés ; c'est en vue de la réaliser concrètement que fut

établi un plan d'action atteignant tous les cadres et toutes les activités apostoliques : « Société visible, présente au monde, l'Eglise refuse d'entrer en concurrence avec les autres sociétés : elle cherche à répondre à la mission qui lui a été confiée par le Christ : « Vous êtes le sel de la terre », en répandant à travers tous les groupes humains le témoignage de sa foi, de sa vie divine, de sa charité. Ce témoignage sera d'autant plus rayonnant qu'il sera désintéressé. Il sera d'autant plus convaincant qu'il n'émanera plus principalement d'institutions, mais qu'il sera donné par des communautés vivantes. » (Déclaration de l'Assemblée plénière).

La vie africaine se déroule au sein de petites communautés très unies dont la base est la famille ou le clan. C'est dans ces communautés humaines que la vie chrétienne



Un baptême dans un village.

Recréer de petites communautés chrétiennes fondées sur la famille ou le clan.

lités et la ferveur de tous. Les religieuses et les frères doivent aussi prendre part à cette action d'ensemble dans la communauté. Souvent ils exercent une tâche bien spécifique, mais qui contribue aussi au bien de la communauté chrétienne. Leur travail ne peut donc pas rester isolé, il doit s'intégrer dans l'effort commun de l'apostolat paroissial.

Au plan régional, la coordination de l'apostolat sera assurée par les réunions mensuelles des prêtres de plusieurs paroisses ou missions.

Former des apôtres laïcs

L'orientation commune de l'apostolat dans le diocèse sera pensée et décidée par les commissions diocésaines se partageant les différents domaines de la pastorale. Composées de prêtres qui restent dans l'apostolat actif, elles travailleront en étroite liaison avec l'évêque : elles seront pour lui l'occasion de communiquer à ses prêtres les directives qu'il souhaite voir appliquées dans tout son diocèse.

Le problème de l'apostolat des laïcs a été très longuement étudié. En effet, l'Eglise du Congo ressent cruellement le manque d'apôtres laïcs valablement formés et qui ont à cœur de s'engager résolument dans l'action apostolique. D'autre part, au moment où ils assument leurs responsabilités, les laïcs congolais ne se sentent pas vraiment intéressés, engagés à fond dans l'œuvre de l'Eglise. Ils ont le sentiment très vif que tout a été réalisé sans eux.

Depuis plusieurs années, l'Action catholique s'était développée au Congo. Sous l'impulsion des organismes d'Action catholique de Belgique, les mouvements de jeunesse, la J.O.C. et, pour les adultes, le Mouvement familial chrétien comptaient de nombreuses sections et avaient établi leurs structures depuis la base jusqu'au secrétariat national.

En fait, il faut bien le reconnaître, les mouvements de jeunesse qui regroupent spécialement les enfants des écoles catholiques, ne touchaient que 3 % de la jeunesse congolaise. La

J.O.C., malgré la générosité des efforts des militants envoyés d'Europe, n'est pas parvenue à exercer une influence profonde et à déboucher sur la masse. Le Mouvement familial chrétien fait une action positive pour la formation de la femme congolaise, mais les sections manquent en général de dynamisme et n'ont pas toujours résisté aux difficultés et aux bouleversements sociaux et démographiques que le pays connaît depuis bientôt deux ans.

Cette situation devait retenir l'attention des dirigeants nationaux et de la hiérarchie. Une conclusion se dégageait : les mouvements d'Action catholique ont gardé une physionomie très structurée, très organisée et trop spécialisée pour la mentalité et la stratification sociale du Congo. Une « africanisation », c'est-à-dire une souplesse de conception et de méthodes s'impose pour rencontrer les aspirations des chrétiens congolais. N'est-il pas symptomatique, qu'à côté des mouvements d'Action catholique, certains groupements connaissent un essor remarquable ? Le plus connu d'en-

tre eux est la Jamaa (qui veut dire église, communauté, famille), né à Kolwezi et rapidement répandu dans divers grands centres : Elisabethville, Kolwezi, Jadotville, Luluabourg. Les caractéristiques générales de ces mouvements sont la spontanéité du regroupement, le fait que les membres reconnaissent tout naturellement leurs responsables dans les personnalités plus fortes et plus attachantes, le besoin de vie spirituelle et de prière, l'absence de structures, de programmes fixes, l'intimité et la solidarité qui règnent entre les membres, leur désir de « fécondité spirituelle et

apostolique », le rayonnement chrétien surtout au plan du quartier.

L'Eglise ne peut rester indifférente devant de telles manifestations originales du laïcat. Les évêques ont donc reconnu la vitalité de pareils regroupements, l'intérêt que tous, prêtres et laïcs, devaient leur accorder dans l'espoir qu'ils seront peut-être l'apport congolais aux formes variées déjà existantes de l'apostolat laïc.

Cependant, l'Action catholique doit continuer son action et sa recherche. Tel sera le but du Congrès de l'Apostolat des Laïcs qui se tiendra en juin prochain.

grouper sur la base de leurs conceptions religieuses car, s'ils se présentaient comme un bloc hermétique, leur témoignage de chrétiens perdrait toute efficacité. Dans la vie sociale, les chrétiens doivent s'unir à tous les hommes sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, pour aménager la cité terrestre. Un certain pluralisme est donc souhaitable tant sur le plan social que sur le plan politique, où il est loisible aux chrétiens de s'engager dans des groupes différents, voire antagonistes. Ainsi, le chrétien, lorsqu'il anime le temporel, est, non pas un fidèle, mais un citoyen.

VI. - Respirer au rythme de la nation

« L'Afrique est actuellement soulevée par une aspiration générale et profonde à une promotion humaine conçue d'une manière aussi totale que possible. Les Africains sont tendus vers tout ce qui leur paraît apte à favoriser l'épanouissement de leur personnalité et l'émancipation de leurs peuples. Ils apprécient les idéologies en fonction de ce qu'elles leur apportent pour les aider à réaliser ces objectifs. A un moment aussi important pour l'avenir de l'Afrique, il est capital que les chrétiens soient vraiment « le sel de la terre » et qu'ils collaborent effectivement à l'élaboration des structures économiques, sociales, civiques et politiques qui se forment en nouvelles communautés nationales ». (Déclaration des évêques).

C'est un fait que le Congo manque cruellement d'une élite chrétienne capable, par son action dans les organisations temporelles, d'orienter dans un sens chrétien l'avenir de la société congolaise. Certes, la plupart des dirigeants actuels du Congo sortent d'établissements catholiques : séminaires, écoles normales, collèges, mais bien peu ont gardé dans leur vie assez de vitalité chrétienne pour conditionner leur action. Si certains sont restés fervents, conscients de leurs responsabilités civiques et chrétiennes, pas plus que les autres ils ne sont suffisamment formés à leur nouvelle tâche. De plus, leur influence, en tant que chrétiens, sur ce milieu dirigeant est fort minime, soit parce qu'ils manquent de dynamisme et qu'ils sont trop modérés, soit surtout parce que la mentalité générale est dominée par le matérialisme.

Grande est aussi la tâche de l'Eglise en ce domaine. Elle doit collaborer

au maximum à la formation professionnelle des cadres dirigeants (l'université Lovanium témoigne de cette volonté), elle doit surtout veiller à ce que cette élite possède une formation chrétienne égale à sa formation professionnelle et adaptée aux hautes responsabilités qu'elle assume.

Il faut que tous les chrétiens collaborent au développement plus humain du peuple congolais. Leur idéal de chrétien les y appelle plus que tout autre citoyen. Mais c'est leur compétence professionnelle qui doit les poser aux yeux de leurs collègues non-chrétiens. Ils n'ont pas à se re-

De bons rapports entre l'Eglise et l'Etat...

Au moment de la passation des pouvoirs, on pouvait se demander quelle serait la réaction du nouveau gouvernement face aux manifestations de l'activité de l'Eglise, œuvres et institutions qui occupaient une si grande place dans la vie du pays.

Sans doute, l'Eglise n'avait jamais revendiqué un monopole ni en matière d'enseignement, ni pour les œuvres médicales. Mais c'était un fait : en dehors des institutions chrétiennes, l'équipement scolaire et le réseau hospitalier étaient de peu d'importance. Dans son légitime désir d'asseoir son autorité, de créer des traditions nationales, d'assurer la réalité d'une indépendance nouvellement conquise et d'affirmer le fait de la décolonisation, le jeune Etat n'aurait-il pas tendance



Une mine de cuivre près de Jadotville.
Collaborer à la formation des structures économiques.

à vouloir prendre en main des secteurs d'une importance aussi vitale dans la nation que l'enseignement et les institutions sociales ? Ne risquait-on pas une « nationalisation » et, par le fait même, d'entrée de jeu, un conflit entre l'Eglise et l'Etat ?

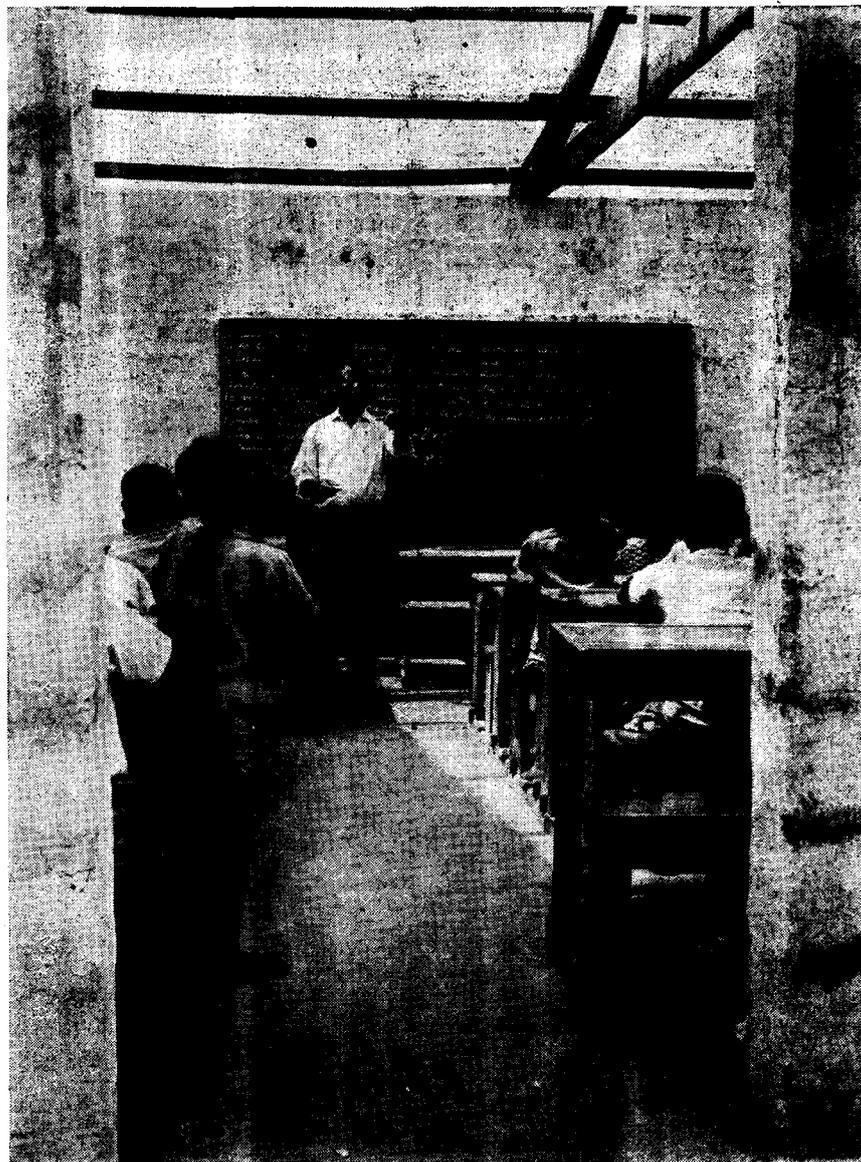
La loi fondamentale qui régit temporairement la République du Congo ne contient aucune base juridique qui définisse les rapports entre les deux sociétés, et la Constitution définitive en est encore au stade des discussions en commissions parlementaires.

D'autre part, les problèmes auxquels les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays depuis juillet 1960, ont dû faire face, ont retenu entièrement leur attention, et pour cause ! Leur importance et leur gravité pour la vie de l'Etat suffisaient à polariser les réflexions et les efforts des dirigeants. Ils eurent bien garde de s'encroûter de problèmes inutiles, d'autant plus que la bonne marche de ces services d'utilité publique restait assurée. Dès lors et jusqu'à ce jour, les discussions concernant l'administration de ces services continuent à se dérouler sur la base des conventions établies par le pouvoir colonial avec les associations privées.

...sauf dans quelques régions

Mais il serait illusoire de s'imaginer que pareille situation peut se perpétuer. Déjà localement, à la faveur du désordre politique et de l'impossibilité pour le gouvernement central d'assurer sur tout le territoire du pays un contrôle efficace et l'application de sa politique, des régimes éphémères ont manifesté une hostilité parfois très grande vis-à-vis de l'Eglise. Ainsi les gouvernements de Stanleyville et de Bukavu, avec MM. Gizenga et Kashamura, ont été jusqu'à étatiser l'enseignement. En fait, pareilles mesures restaient pratiquement lettre morte et, n'eût été l'irrégularité du paiement des instituteurs, l'enseignement catholique ne se serait pas ressenti outre mesure de déclarations parfois très violentes. Jamais le ministère des prêtres ne fut officiellement entravé, mais l'attitude du gouvernement encourageait les tracasseries policières ou les exactions de l'armée et des bandes de jeunes, et paralysait ainsi l'action des prêtres.

Ces faits, par-delà les répercussions désastreuses qu'ils ont eues sur les personnes et les biens, manifestent une tendance dont l'Eglise doit tenir compte : les jeunes Etats ne sont pas en dehors du courant de socialisation et de sécularisation. Bien plus, en Afrique et au Congo en particulier, ces phénomènes sont en pleine expansion. Sans doute la tendance est ambiguë. D'une part on comprend qu'à l'heure où la nation congolaise doit se cons-



Dans une école endommagée par les émeutes.
Un enseignement planifié pour éviter le gaspillage.

tituer dans les difficultés que l'on sait, le renforcement de l'autorité et de l'influence de l'Etat devient une nécessité. Mais, et on ne peut l'oublier, d'une autorité renforcée au totalitarisme, le glissement est facile. La difficulté ne dispense pas d'envisager lucidement la question.

L'Eglise n'entend pas être un Etat dans l'Etat

« L'Eglise et l'Etat, chacun dans son ordre, sont des sociétés nécessaires et parfaites. Dans la mesure où elles seront fidèles à leur domaine propre, leurs missions apparaîtront complé-

mentaires. » Ces paroles de l'Episcopat du Congo signifiaient clairement que l'Eglise n'entend pas être un Etat dans l'Etat. La hiérarchie veut reconnaître en paroles et en actes l'autonomie des plans politique, économique et social. Elle comprend le légitime désir des responsables de la vie civile et politique de sauvegarder leur autonomie contre toute forme d'intrusion ou de confusion.

L'Eglise, dans ces conditions, accepte de revoir le sens des institutions chrétiennes et leur organisation. Sans doute, le pluralisme des institutions reste une nécessité pour assurer concrètement le respect des convictions philosophiques et religieuses qui échappent naturellement à la compé-

tence de l'Etat. Mais le pluralisme peut se concevoir de plusieurs façons et sur le plan social il a, de fait, été réalisé de plusieurs manières. A côté du pluralisme intégral pratiqué dans beaucoup de pays occidentaux qui revient à laisser l'organisation du service social à l'entière initiative de groupes privés, on comprend qu'un souci de planification et de contrôle incline à préférer le système qui prévoit l'organisation de services sociaux parallèles, les uns publics, les autres privés, ou encore, le système qui intègre tous les services privés dans un service public.

Il est intéressant, à cet égard, de consulter le *Memorandum sur l'enseignement national* publié par les évêques et vicaires généraux congolais lors de l'Assemblée plénière : « (...) Les évêques et prélats congolais affirment leur volonté de collaboration à un enseignement vraiment national, assurant au plus grand nombre possible d'enfants et de jeunes du pays, dans le respect de leurs convictions philosophiques et religieuses, une promotion humaine qui garantit à la Nation un développement économique et social croissant ».

Un enseignement national et pluraliste

Le memorandum définit la notion d'« enseignement national » que l'Episcopat peut admettre. Il ne peut s'agir de tolérer une étatisation ou l'école unique, mais l'« enseignement sera national, c'est-à-dire que pour organiser et assurer le bon fonctionnement de l'enseignement, service public d'une nécessité vitale pour la nation, l'Etat, non seulement accepte, mais sollicite la collaboration d'associations compétentes, dûment agréées par lui. » C'est dire que l'Episcopat admet l'existence d'un seul enseignement d'inspiration religieuse en reconnaissant que l'implantation d'établissements scolaires doit se faire suivant une planification rationnelle répondant aux exigences des besoins et au souci légitime d'économie dans un pays où le gaspillage est un crime social.

Le memorandum poursuit, après avoir précisé les éléments de l'organisation de l'enseignement national qui garantiront les droits de la liberté : « Dans les écoles nationales organisées par l'Etat, le respect de toutes les convictions religieuses et de toutes les conceptions philosophiques sera assuré par l'observation d'une stricte neutralité dans les cours de formation générale. De plus, les enfants auront non seulement l'occasion de recevoir dans ces écoles un enseignement religieux dispensé par un ministre du culte de leur confession ou des personnes habilitées par l'autorité religieuse compétente, mais un amonier de leur confession aura officiellement mission de veiller à l'organisation de leur vie re-

ligieuse et de leur formation morale. Les écoles nationales organisées par les associations privées ont nécessairement une orientation religieuse ou philosophique déterminée, correspondant au choix de la majorité des parents qui leur confient leurs enfants. Elles devront toutefois accueillir les enfants dont les convictions religieuses ou les opinions philosophiques ne sont pas celles de l'école, dans la mesure où les parents leur présentent ces enfants.

Tout en conservant leur orientation propre, ces écoles dispenseront l'enseignement général dans le respect et la tolérance des autres opinions; elles veilleront à imprégner la jeunesse d'un esprit de compréhension mutuelle dans le sentiment de l'appartenance à une même patrie. De plus ces écoles donneront éventuellement aux enfants d'autres confessions l'occasion de recevoir l'enseignement religieux par les soins d'un ministre du culte de leur confession ou des personnes habilitées par l'autorité compétente. » Enfin, le memorandum suggère la création de commissions paritaires réunissant des responsables des groupes et secteurs qui sont intéressés au problème de l'éducation. « Ce sera le moyen le plus efficace de concrétiser la collaboration et d'affirmer le caractère national des lois et des plans concernant l'éducation. »

Pareille position, en sauvegardant les droits de la famille et de l'Eglise et l'épanouissement des consciences et des personnes dans la ligne de leur foi et de leurs convictions, ouvre la voie à une collaboration vraie dans le respect des droits et de l'activité de l'Etat. Elle assure aussi une libération, pour l'action, de l'Eglise libre de toute implication politique.

L'horizon apparaît donc très dégagé. Evidemment, si aujourd'hui la réaction des dirigeants semble favorable à de telles propositions, on ne peut préjuger de l'avenir. Dans le processus de déco-

lonisation que le Congo a entamé, il est évident qu'on ne peut prévoir tous les sursauts. L'optimisme est — pour le moment en tout cas — de rigueur, à condition toutefois... car il y a des conditions, que les laïcs chrétiens ne boudent pas leurs tâches temporelles. Les évêques les engagent à prendre résolument leurs responsabilités dans tous les domaines publics, économiques et sociaux et à éviter tout ce qui pourrait conduire à la constitution d'un « ghetto » chrétien.

D'autre part, il est indispensable qu'au-delà des déclarations et de l'attitude officielle de l'Eglise, prêtres religieux, religieuses et laïcs chrétiens réalisent une identification totale de leur mentalité avec les aspirations nationales du peuple congolais. Dans un Etat indépendant, les chrétiens, quel que soit leur titre, sont des citoyens. Ils participent au destin de leur pays, aux peines et aux joies du peuple. Ils peuvent même, par amour, être appelés à donner une voix à de légitimes colères! Il faut, en tout cas — c'est un préalable à toute action pastorale — que tous abandonnent préjugés et conceptions étrangères, qu'ils opèrent, si besoin en est, une décolonisation mentale pour respirer au rythme de la nation. C'est sans doute la consigne qu'il faut lire dans la déclaration des évêques : « L'apôtre, dans un acte de rencontre personnelle qui n'est pas condescendance mais amour, doit laisser naître en lui une nouvelle forme d'humanité. Ouvert aux valeurs humaines qu'il découvre (...), entraîné dans le courant des aspirations, des joies et des peines, enserré dans le réseau complexe de leurs préoccupations et de leurs soucis quotidiens, en un mot réalisant avec eux une communauté de destin, l'apôtre apportera aux hommes de ce pays, de son pays, le témoignage d'un chrétien adulte réunissant l'unité de la vie profane et des exigences évangéliques ».

DOSSIERS SUR L'AFRIQUE DEJA PUBLIES DANS LES « I.C.I. »

- Les chrétiens dans l'Egypte de Nasser (N° 161).
- L'Afrique portugaise (N° 145).
- L'Afrique des Grands Lacs (N° 141).
- En Union Sud-Africaine, Noirs et Blancs face à face (N° 122).
- L'Afrique belge au seuil de l'indépendance (N° 110).
- Le catholicisme au Cameroun (N° 44).
- Le catholicisme en Afrique noire (N° 32).